

# **LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 :**

**ÉVÈNEMENT EXCEPTIONNEL,  
DROIT D'EXCEPTION**

**VENDREDI 15 DÉC | 9H - 17H**

**AMPHITHÉÂTRE LOUIS LIARD  
17, RUE DE LA SORBONNE 75005 PARIS**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR EVENTO  
CONTACT : IRJS@UNIV-PARIS1.FR**

# Les Jeux Olympiques de Paris 2024

## Evènement exceptionnel, droit d'exception

Sous la Direction scientifique de **S. Nicinski**, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, co-directrice du Département de droit public et privé de l'économie (IRJS) ; **Antonin Pitras**, Maître de conférence à l'Université du Mans et **Clémence Cathelain-Collon**, Docteure en droit.

**9h00** : Ouverture du colloque

**Christine Neau-Leduc**, Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**9h30** : Propos introductifs « L'accueil des JO à Paris : regard de l'économiste »

**Wladimir Andreff**, Professeur honoraire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président du Conseil scientifique de l'Observatoire de l'économie du sport, Ministère des sports.

### I - Organisation

Sous la Présidence de **Marc Guillaume**, Préfet de la Région Ile-de-France, Préfet de Paris

**10h00** : « Gouvernance et réalisation du projet : quelles adaptations du droit des contrats et des biens publics ? »

**Gabriel Eckert**, Professeur de Droit public, Directeur de l'Institut de Recherches Carré de Malberg (UR3399), Ancien Directeur de Sciences Po Strasbourg.

**10h30** : « Construction des installations : quelles procédures dérogatoires ? »

**Rozen Noguellou**, Conseillère d'Etat.

**11h00** : « Jeux olympiques : quelles particularités financières et fiscales ? »

**Stéphanie Damarey**, Professeure à l'Université de Lille.

### II - Déroulement

Sous la Présidence de **Didier Poracchia**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

**14h00** : « L'intégrité sportive pendant les JO »

**Jean-Michel Marmayou**, Professeur à la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix Marseille Université.

**14h30** : « Droits fondamentaux et JO »

**Xavier Dupré de Boulois**, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

**15h00** : « L'ambivalence du monopole du CIO, de la compétition olympique à la compétition économique »

**Catherine Prieto**, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre du collège de l'Autorité de la concurrence, et **Antonin Pitras**, maître de conférence à l'Université du Mans.

**16h00** : Propos conclusifs « Quel héritage ? »

**Cécile Chaussard**, Maître de conférences en droit public HDR - Université de Bourgogne.